



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
22 février 2023
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité au titre du Protocole facultatif, concernant la communication n° 3145/2018^{*,**}

Communication soumise par : N. N. C.
Victime(s) présumée(s) : L'auteur(e)
État partie : Bélarus
Date de la communication : 29 décembre 2017
Question(s) de fond : Liberté de réunion pacifique

Le 25 mars 2021, le Comité, ayant perdu tout contact avec l'auteur(e), a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 3145/2018.

* Adoptée par le Comité à sa 131^e session (1^{er}-26 mars 2021).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Wafaa Ashraf Moharram Bassim, Yadh Ben Achour, Arif Bulkan, Mahjoub El Haiba, Furuya Shuichi, Marcia V. J. Kran, Carlos Gómez Martínez, Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Hernán Quezada, Vasilka Sancin, José Manuel Santos Pais, Soh Changrok, Kobauyah Tchamdja Kpatcha, Hélène Tigroudja, Imeru Tamerat Yigezu et Gentian Zyberi.

